

#03  
PRINTEMPS/ÉTÉ  
2023

# les Actus

## Pays du Mont-Blanc

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DU MONT-BLANC

COMBLOUX  
LES CONTAMINES-MONTJOIE  
CORDON  
DEMI-QUARTIER  
DOMANCY  
MEGÈVE  
PASSY  
PRAZ-SUR-ARLY  
SAINT-GERVAIS-LES-BAINS  
SALLANCHES



### ROUTE FORESTIÈRE DU CHÂTELARD AU COL DE VOZA UNE RÉALITÉ LOIN DE LA POLEMIQUE

#### DÉCRYPTAGE P.6-7

##### Budget 2023

Des investissements majeurs  
pour les habitants  
et pour l'avenir

#### ACTIONS P.8-9

Pep's stimule  
l'entrepreneuriat  
et les start-ups

#### TERRITOIRE P.20-21

##### Pollutions et santé :

Un Institut écocitoyen  
pour la rentrée



ÉDITION SPÉCIALE

TOUR  
de  
france™  
1<sup>er</sup> - 23 JUILLET  
2023

+ 4 PAGES  
DÉTACHABLES  
D'INFORMATIONS  
PRATIQUES

À la croisée des chemins :  
Le Col de la Forclaz, témoin de la construction  
de la route forestière traversant les communes  
de Les Houches, Passy et Saint Gervais.

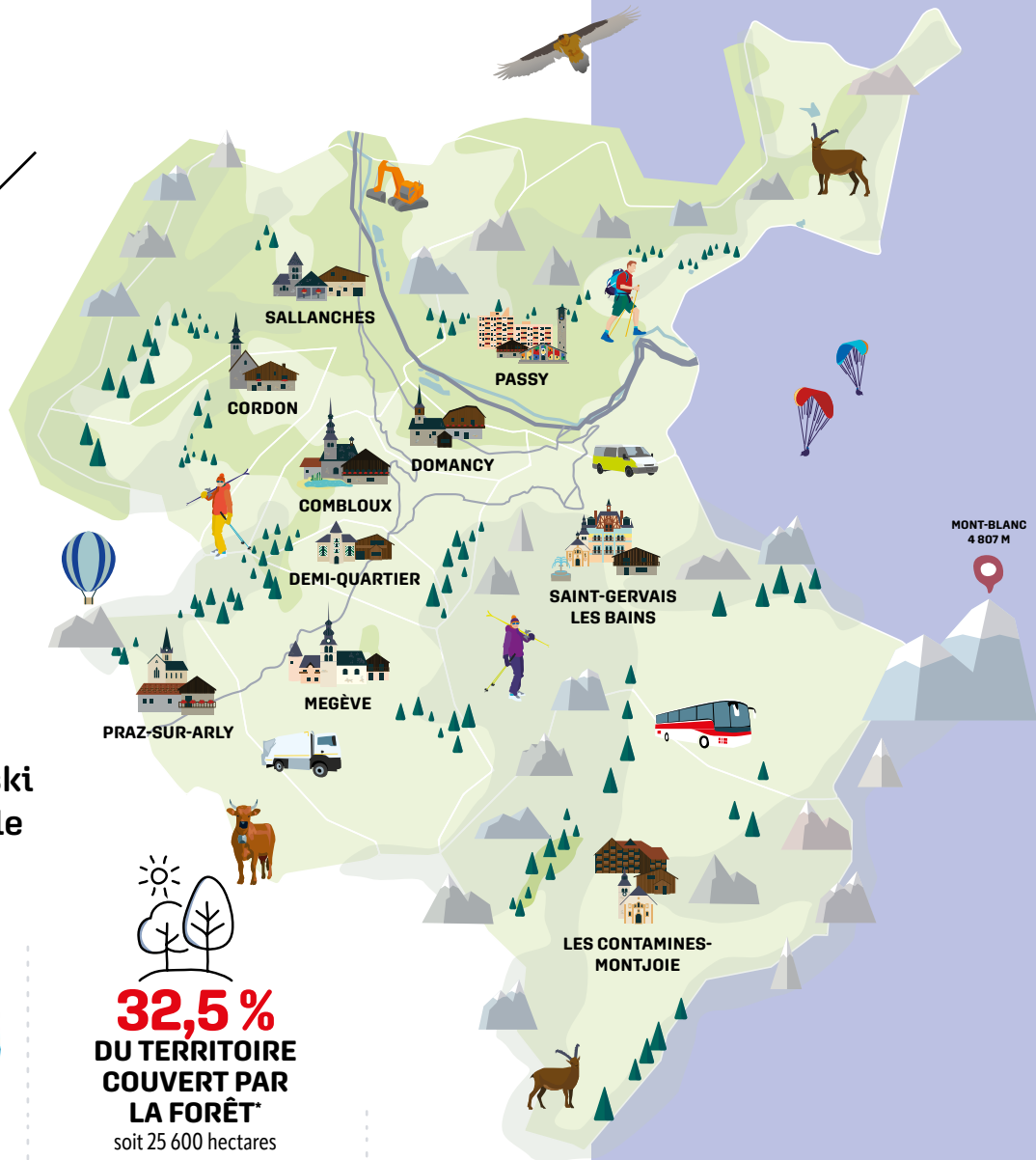


Pays du Mont-Blanc  
communauté de communes

LA COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
**PAYS DU  
MONT-BLANC**

# 10 COMMUNES

dont 7 stations de ski  
et 1 station thermale



**32,5 %**  
DU TERRITOIRE  
COUVERT PAR  
LA FORÊT\*  
soit 25 600 hectares



**65 %**  
DE LA FORÊT  
APPARTIENT À DES  
PARTICULIERS  
et 35 % de forêt public appartenant  
aux communes et à l'État



**ÉPICEA**  
C'EST L'ESSENCE  
MAJORITAIRE  
des forêts du Pays du Mont-Blanc



**3 ÉTAPES**  
DU TOUR DE FRANCE  
au Pays du Mont-Blanc  
et 4 jours d'événements  
du 16 au 19 juillet

## LES COMPÉTENCES DE LA CCPMB

- + Gestion de la collecte des déchets ménagers,
- + Protection et mise en valeur de l'environnement,
- + Politique du logement et du cadre de vie,
- + Développement économique,
- + Action sociale d'intérêt communautaire,
- + Gestion des aires d'accueil des gens du voyage,
- + Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations -GEMAPI.

**46 688**  
HABITANTS  
22 % DES HABITANTS  
ont moins de 18 ans  
et 9 % plus de 75 ans  
(contre 7 % en Haute-Savoie)

**39 773**  
HECTARES  
soit 9 % de la Haute-Savoie



Se tenir informé de l'actualité  
de la Communauté de Communes  
Pays du Mont-Blanc en nous suivant  
sur la page **facebook** et sur **LinkedIn**  
et en consultant le **site internet**  
[www.ccpmb.fr](http://www.ccpmb.fr)

\* À l'échelle des 14 communes du Pays du Mont-Blanc

# SOMMAIRE

**EXPRESS** 4-5

**DÉCRYPTAGE** 6-7

> **Budget 2023**

Des investissements majeurs pour les habitants et l'avenir

**ACTIONS** 8-9

> "Pep's" stimule l'entrepreneuriat et les start-ups

**RENCONTRE AVEC** 10

> Fabrice Deverly, président du Festival Baroque du Pays du Mont-Blanc

> Vincent Stagni, responsable de la pension canine 15

**ÉDITION SPÉCIALE** 11-14

> Tour de France : 4 jours au Pays du Mont-Blanc

**GRAND ANGLE** 16-19

> **Route forestière du Châtelard au Col de Voza : Une réalité loin de la polémique**

**TERRITOIRE** 20-21

> Pollution et santé : un institut écocitoyen pour la rentrée

**RÉALISATIONS** 22-23

> Les petites boucles baroques : des sentiers pour découvrir le patrimoine



## ÉDITO

**JEAN-MARC PEILLEX**

Président de la Communauté de Communes de Communes Pays du Mont-Blanc, Maire de Saint-Gervais

Les élus de la Communauté de Communes sont pleinement engagés pour le territoire et son avenir : de la préservation de la santé de tous, à la protection du patrimoine naturel et culturel en passant par l'octroi d'aides aux habitants et aux acteurs économiques pour leur donner les moyens d'agir : les outils sont de plus en plus nombreux. A mi-parcours de cette année 2023, des projets ambitieux et inédits se concrétisent.

### L'institut éco citoyen

La réflexion lancée en 2022 a donné lieu à un travail concerté et à une mobilisation inédite des habitants, élus, associations, entreprises, éco délégués, qui permettra à l'institut de voir le jour dans les prochaines semaines. Le Pays du Mont-Blanc sera un des premiers territoires à suivre l'exemple réussi en la matière de Fos-sur-Mer. Cet institut servira à orienter au mieux les politiques publiques pour lutter contre les pollutions.

### Alti Air

La Communauté de communes a lancé un appel à projet scientifique en octobre 2022 visant à soutenir la recherche sur la qualité de l'air en complément des mesures réglementaires et dans un objectif d'amélioration de la connaissance locale. Le projet est en cours de concrétisation grâce à l'installation de capteurs en altitude. Ces données viendront compléter les informations fournies actuellement par ATMO et le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) et permettront d'orienter plus précisément les actions à mener.

### Mise en service de la route forestière au col de Voza

Après une décennie de réflexion, cette route forestière est désormais opérationnelle. Ce projet de 11,6 km a connu une histoire mouvementée et a rencontré des détracteurs, mais aujourd'hui, il est temps de mettre en lumière cette réalisation qui répond aux besoins d'exploitation de la forêt tout en respectant la nature et qui n'a rien à voir avec ce que prédisaient les associations environnementales en recherche de polémique. Les maires des trois communes concernées (Passy, Les Houches et Saint-Gervais) ont exigé que les entreprises respectent scrupuleusement toutes les règles environnementales avant et pendant la réalisation du chantier. Ce suivi se poursuivra pendant plusieurs années.

### Candidature au label Pays art et histoire

Ce projet, porté conjointement par la CCPMB et la CCVCMB, a été déposé auprès de la Direction régionale des affaires culturelles et étudié en commission régionale du patrimoine et de l'architecture. La rédaction de ce dossier a nécessité un travail important depuis plus de 5 ans et l'obtention du label s'il est accordé, sera un véritable atout pour le territoire.

### Tour de France

Enfin cet été, le Pays du Mont-Blanc sera mis à l'honneur en accueillant un prestigieux événement sportif : le Tour de France. Pendant quatre jours, les paysages grandioses des communes serviront de toile de fond à cette grande fête populaire. Saint-Gervais sera ville d'arrivée, de repos et de départ, tandis qu'un contre-la-montre sera organisé entre Passy et Combloux. Le reste du territoire sera également de la partie puisque les coureurs de la plus grande course cycliste au monde traverseront Sallanches, Domancy, Demi-Quartier, Megève et Praz-sur-Arly. Les élus se mobilisent pour assurer le bon déroulement de cet événement et offrir une expérience inoubliable aux spectateurs. Nous invitons chacun à profiter pleinement du passage du Tour de France dans notre région.

Des actions fortes, initiées depuis plusieurs années ou récemment, voient le jour et vont permettre d'avancer sur la préservation de l'environnement et l'amélioration de la qualité de vie. D'autres projets sur la mobilité, la biodiversité ou la conciliation des usages sont en cours et complètent cette politique d'ensemble volontariste au service des habitants, impulsée par les élus communautaires.

#### CCPMB

648 chemin des Prés Catons PAE du Mont Blanc 74190 Passy

04 50 78 12 10 - ccpmb.fr

Horaires : Du lundi au jeudi : 9h / 12h - 13h30 / 17h et le vendredi 9h / 12h

#### LES ACTUS PAYS DU MONT-BLANC

Le journal de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc N°03 - printemps-été 2023

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Jean-Marc Peilleux

RÉDACTEURS EN CHEF : C. Renaud-Goud - E. Amblard

DESIGN & MISE EN PAGE : DESIGN ●●● KALISTENE - 04 50 69 01 97

IMPRESSION : Imprimerie Gutenberg. Imprimé sur papier PEFC (issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées)

CRÉDITS PHOTOS : CCPMB, T. Farbos, A. Pissard L. Chavet, Données

INSEE, TourdeFrance, Initiative Faucigny, SEA74, Mairie de Passy, C. Dekker,

G. de Maupeou, CC. VCMB, Teloa, La Forge des Entremonts, mairies et

offices de tourisme de Combloux, Passy, Saint-Gervais et Sallanches.

DÉPÔT LÉGAL : juin 2023 - N° ISSN : à venir - TIRAGE : 36 000 exemplaires

Journal distribué gratuitement dans tous les foyers des 10 communes

de la CCPMB



**VOTRE ÉTÉ  
AU PAYS DU MONT-BLANC**

**FAITES LE PLEIN  
D'ACTIVITÉS  
POUR CET ÉTÉ...**

Pour ne rien manquer des activités, animations et visites au Pays du Mont-Blanc, une seule adresse : [escapadesmontblanc.com](http://escapadesmontblanc.com)



Sur ce site, vous pourrez découvrir toute l'offre touristique des stations. Peu importe la saison, le Pays du Mont-Blanc s'anime !

**...ET DE CULTURE**



Découvrez le nouveau Carnet de rendez-vous culturels du Pays du Mont-Blanc dans les offices de tourisme du territoire ou en flashant ce QR Code.



**MOBILITÉ**

**Se déplacer devient plus facile**

**Bus, train, covoiturage, autopost... plusieurs moyens de transports permettent de se déplacer sur le territoire.**

Où trouver des horaires de bus ou de train ? Comment circuler facilement à vélo ? Comment fonctionne le service d'autopost Rezo Pouce ? **Pour mieux s'y retrouver, la Communauté de Communes a créé le site [Sedeplacer.ccpmb.fr](http://Sedeplacer.ccpmb.fr).**

La CCPMB a également conçu des **plans pour les navettes communales saisonnières** disponibles dans les offices de tourisme, les mairies, et différents lieux du territoire. Pratique pour se déplacer pendant l'été.

Visant à améliorer l'offre de mobilité, deux initiatives verront très prochainement le jour : **le lancement d'un service d'autopartage de véhicules électriques** dans le Pays du Mont-Blanc. Trois stations seront respectivement installées à Passy, à Saint-Gervais et à Sallanches. Grâce à cette solution utile et écologique, les habitants compléteront leurs solutions de déplacement.

En parallèle, la Communauté de Communes avance, en collaboration avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, sur un **projet de billetterie pratique** avec un billet de transport unique et dématérialisé ainsi qu'une harmonisation des tarifs. L'objectif : passer d'un mode de transport à un autre en toute simplicité !

C'est aussi l'occasion de rappeler que les inscriptions aux **transports scolaires** pour l'année scolaire 2023-2024 ont commencé ! Depuis le 2 mai, vous pouvez inscrire vos enfants en ligne ou en vous rendant au siège de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc à Passy. Profitez d'un tarif réduit jusqu'au 19 juillet inclus.



**Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de la CCPMB ou via ce QR Code.**



**ÉNERGIE**

**Opération Déclics : relevez le défi pour réduire vos factures**



Vos factures d'énergie peuvent vite grimper en hiver : alors pour en réduire le montant, devenez un héros de l'opération

Déclics ! Des gestes simples et un accompagnement par des professionnels peuvent aider à économiser de l'argent tout en protégeant l'environnement. C'est pourquoi la CCPMB propose **l'opération Déclics**, destinée à aider les foyers à diminuer le montant de leurs factures d'énergie et d'eau.

Elle **recherche 30 foyers**, qu'ils soient composés de familles, de couples ou de personnes seules, pour participer à cette opération qui se déroulera pendant la période de chauffe, de décembre 2023 à mars 2024. Les participants seront guidés par CaseRenov, le service d'accompagnement à la rénovation

énergétique de la CCPMB, reconnu pour son expertise.

Pendant 4 mois, ils :

- / seront formés aux éco-gestes,**
- / se verront prêter du matériel pour analyser leurs consommations,**
- / participeront à des ateliers collectifs et à des moments ludiques,**
- / seront accompagnés individuellement,**
- / pourront acquérir durablement des pratiques de sobriété sans aucun gros investissement financier.**

Les résultats obtenus ailleurs ont démontré que les usagers réalisent en moyenne 10 % d'économie, ce qui représente un montant significatif sur les factures d'énergie.

**Alors n'attendez plus, inscrivez-vous dès maintenant à l'opération Déclics sur [ccpmb.fr/declics](http://ccpmb.fr/declics). C'est totalement gratuit.**



## APPEL AUX VOLONTAIRES POUR ... RECENSER LES ARBRES DES VERGERS !



Depuis plusieurs années, la CCPMB a lancé un projet ambitieux pour sauvegarder et mieux connaître les vergers. Parmi les actions, un recensement et un état des lieux précis des vergers auprès des propriétaires intéressés sont en cours. **La CCPMB a besoin de l'aide de tous les volontaires propriétaires d'au moins 10 arbres.**

Nous vous invitons à vous joindre à cette opération qui permet de connaître les variétés et leur évolution. Elle se déroulera de juillet à octobre avec l'appui technique d'associations locales telles que Le Jardin des Cimes, Une Farandole et les Croqueurs de pomme de Haute-Savoie. Une fiche d'identité sera réalisée pour chaque arbre fruitier et des conseils d'entretien seront prodigués. Les données personnelles des propriétaires sont protégées. Les participants pourront rejoindre le programme de formations sur l'entretien des vergers proposé par la CCPMB. Cette initiative fait partie du Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles, soutenu financièrement par le Conseil Départemental de la Haute-Savoie. Devenir volontaire, c'est une opportunité de découvrir votre patrimoine naturel et de participer à un projet local.

**Vous êtes intéressé ?  
Contactez-nous par mail à  
[aline.pissard@ccpmb.fr](mailto:aline.pissard@ccpmb.fr)  
ou par téléphone à 06 30 07 20 42.**



**JEUNES**

## Pour vous lancer, faites-vous accompagner

Se lancer dans la vie active et poursuivre ses projets professionnels peut être un véritable défi, surtout pour un jeune qui débute. Cependant, ne désespérez pas ! Des organisations offrent des services pour soutenir et aider les jeunes à réussir leurs premiers pas dans le monde professionnel.

La Mission Locale Faucigny Mont-Blanc est l'une d'entre elles. Implantée au Pays du Mont-Blanc, elle propose un accompagnement personnalisé pour les jeunes âgés de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire. Que vous soyez un jeune diplômé, pluriactif, en situation de handicap, en difficulté ou que vous souhaitiez simplement créer votre entreprise, la Mission Locale est là pour vous. Vous trouverez des conseillers compétents et dévoués pour vous aider à trouver toutes les solutions pour atteindre votre autonomie et réussir votre projet professionnel. La Mission Locale dispose d'un point d'accueil à

En 2022,  
**519 JEUNES**  
du Pays du Mont-Blanc ont été accompagnés  
par la Mission locale Faucigny Mont-Blanc,  
**SOIT UNE AUGMENTATION  
DE +26 %**  
par rapport à l'année précédente.

Sallanches et offre des permanences à Passy pour être proche de ses bénéficiaires.

N'attendez plus pour saisir cette opportunité et bénéficier de l'accompagnement de la Mission Locale Faucigny Mont-Blanc. Avec son aide, réaliser ses rêves professionnels et vivre pleinement sa vie deviennent plus faciles.

**i** **Se renseigner :**  
[www.missionlocale.fr](http://www.missionlocale.fr)

### AGRICULTURE

## « Un berger dans mon école » : l'opération évolue



**Bonne nouvelle pour les enfants du Pays du Mont-Blanc : l'opération "Un berger dans mon école" évolue pour inclure les maternelles en plus des élémentaires, offrant ainsi une expérience pédagogique inoubliable à vingt classes du territoire.**

Ainsi, elle permettra aux écoliers de découvrir le monde de l'agriculture de montagne et de développer leur curiosité.

Financée par l'Europe (FEADER), la Région et la CC Vallée de Chamonix Mont-Blanc, mise en oeuvre par la Société d'économie alpestre (SEA 74) et organisée par la CCPMB, cette opération permet

de sensibiliser les jeunes générations à l'importance de l'alpage, à l'agriculture de montagne et à l'impact de l'Homme sur son environnement. Les enfants rencontreront des alpagistes, participeront à des ateliers de découverte sur la fabrication des fromages. En fin d'année, les plus petits se rendront à la ferme et les plus grands en alpage pour découvrir le quotidien de ces professionnels et rencontrer leurs animaux. Une initiative porteuse de sens et de valeurs, qui contribue à la valorisation de notre patrimoine culturel et naturel, tout en offrant aux enfants une aventure éducative captivante.

# Budget 2023

## DES INVESTISSEMENTS MAJEURS POUR LES HABITANTS ET POUR L'AVENIR

6 BUDGETS POUR **56,6 M€**

**14,4 M€** D'EXCÉDENTS  
obtenus sur la section de fonctionnement fin 2022 pour financer les projets et les investissements

POIDS DE LA DETTE PAR HABITANT : **17 €**  
**EN 2023**  
(21€ EN 2022)

AUCUNE AUGMENTATION DES TAUX DE FISCALITÉ DEPUIS 2017

CAPACITÉ DE DÉSENETTEMENT : **< 1 ANNÉE**

C'est un chiffre extrêmement bas, car une bonne capacité doit être inférieure à 10 ans.

Le budget primitif 2023 et le budget supplémentaire ont respectivement été votés par les élus communautaires les 7 décembre 2022 et 14 avril 2023.

Ce sont des étapes fondamentales dans la vie de la Communauté de Communes puisqu'ils déterminent chaque année l'ensemble des actions et des projets qui seront entrepris. La CCPMB poursuit les objectifs inscrits dans le projet de territoire, voté en décembre 2021, et qui constitue le véritable fil conducteur des politiques portées par les élus (cf projet de territoire sur ccpcb.fr) dont les axes stratégiques sont **le logement, la qualité de vie et la santé des habitants, l'accompagnement au changement des pratiques des acteurs du territoire, la valorisation et la préservation des ressources naturelles.**

Le résultat de l'exercice 2022 excédentaire de 14 millions d'euros a notamment permis de financer les projets sans avoir recours à l'emprunt malgré le contexte économique international difficile et les différentes augmentations des coûts de l'énergie et

des carburants. La bonne santé financière de la Communauté de Communes permet donc aux élus de maintenir un niveau d'investissement élevé.

Le budget 2023 a été voté à hauteur de 56 millions d'euros dont 9,4 millions d'euros de dépenses d'équipements **pour renforcer l'attractivité, le cadre de vie du territoire, et de ses forces vives. Un budget dynamique, c'est aussi un budget tourné vers l'avenir. Les thématiques comme l'environnement, la mobilité, l'habitat, l'adaptation aux changements climatiques** sont les sujets qui animent l'action des élus communautaires. Cette année, près de 600 000 € seront consacrés aux différentes études pour orienter les investissements d'avenir.

Le budget 2023 se veut dans la continuité des budgets précédents : rigoureux et maîtrisé tout en étant ambitieux sur les projets.

### BUDGETS 2023 : [comprend le budget primitif + le budget supplémentaire]

BUDGETS	PRINCIPAL	ORDURES MÉNAGÈRES	CHENIL *	ABATTOIR *	GEMAPI**	ZONE D'ACTIVITÉ***
Fonctionnement	18 650 388 €	14 137 392 €	475 495 €	1 773 958 €	2 148 092 €	- €
Investissement	10 329 087 €	7 899 324 €	410 542 €	768 325 €	40 865 €	5 432 €
<b>TOTAL</b>	<b>28 979 476 €</b>	<b>22 036 717 €</b>	<b>886 037 €</b>	<b>2 542 284 €</b>	<b>2 188 958 €</b>	<b>5 432 €</b>

\* Budgets bénéficiant d'une subvention du budget principal pour être équilibrés : de 196 993 € pour le budget Chenil et de 253 076 € pour le budget Abattoir.

\*\* Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations : reversé au Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents (SM3A) et Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Arly (SMBVA).

\*\*\* Concerne uniquement la zone de Plan Mouillé, à Combloux. Action terminée en 2021.

### COMPRENDRE LE BUDGET D'UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Chaque année, le Conseil Communautaire vote le budget annuel. En amont, un débat d'orientations budgétaires doit être tenu. Après le vote du budget primitif, la CCPMB a la possibilité de voter, en cours d'année, des budgets supplémentaires ainsi que des décisions modificatives si nécessaire. Les budgets dits annexes retracent quant à eux les dépenses et les recettes de services particuliers qui dépendent de la collectivité. (ex : ordures ménagères, chenil...)

#### La section de fonctionnement regroupe :

- En dépenses : celles nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette...)
- En recettes : toutes celles que la collectivité peut percevoir des prestations de services, des dotations de l'État, des impôts et taxes.

#### La section d'investissement regroupe :

- En dépenses : le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement (travaux, aménagements...)
- En recettes : les emprunts, les subventions des partenaires (Europe, État, Conseil Régional, Conseil Départemental).

### LES PRINCIPAUX INDICATEURS RÉGLEMENTAIRES

Encours de la dette / population
Dépenses réelles de fonctionnement / population
Recettes réelles de fonctionnement / population
Produits des impôts directs / population
Dépenses d'équipements brut / population
Dotations globales de fonctionnement versées par l'Etat / population
Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement
Dettes / Recettes réelles de fonctionnement
Dépenses brutes d'équipement / Recettes réelles de fonctionnement

# S'engager aujourd'hui et pour l'avenir

## / INVESTIR DANS LES EQUIPEMENTS

**9,66 M€**

- Travaux de construction et équipement d'un bâtiment technique : 2,97 M €
  - Rénovation de l'aire d'accueil des gens du voyage de Sallanches : 1 M €
  - Travaux d'amélioration du bâtiment administratif de la CCPMB : 450 500 €
  - Travaux de rénovation du chenil : 168 245 €
  - Travaux de modernisation abattoir : 320 000 €
- Et pour le budget des Ordures ménagères :
- Programme de travaux d'implantation et de renouvellement des anciens points d'apport volontaire de collecte des déchets : 1,58 M€
  - Travaux de mise aux normes et de rénovation des déchèteries de Megève et de Saint Gervais et construction neuve à Sallanches : 1,8 M€
  - Acquisitions de camions de collecte et engin de tassage des bennes en déchèterie : 1,38 M€

## / RENFORCER L'OFFRE DE MOBILITÉ

avec la Région Auvergne Rhône-Alpes.

**3,09 M€**

- Transport scolaire : 1,93 M €
- Transport à la demande avec relance et amélioration du marché - Montenbus : 720 000 €
- Mise en place de l'autopartage : 240 000 €
- Mise en place d'une billettique unique : 201 500 €



## / PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

**1,78 M€**

- Aides directes aux particuliers pour changer d'appareils de chauffage et réduire la précarité énergétique :
  - CaseRénov particuliers : 200 000 €
  - CaseRénov copro : 200 000 €
  - Fonds Air Transition Fioul : 160 000 €
  - Fonds Air Gaz : 30 000 €
- Aides aux entreprises :
  - Fonds Air Véhicules : 60 000 €
- Aide à l'investissement des commerçants : 50 000 €
  - Fonds Air Entreprises : 300 000 €
- Participation aux financements des actions du Plan de Protection de l'Atmosphère 2 : 64 491 €
- Actions en faveur des alpages et soutien à l'agriculture : 141 515 €
- Projet agro-environnemental et climatique : 132 640 €
- Actions en faveur du tourisme durable (Espace Valléen) : 120 500 €
- Participation au développement de l'institut éco citoyen : 90 000 €
- Réseau d'éducation à l'environnement : 88 220 €
- Financement de l'installation de capteurs en altitude : 70 000 €
- Actions contre les espèces exotiques envahissantes : 39 600 €
- Actions de sensibilisation et d'organisation pour une bonne cohabitation en montagne : 43 000 €



## / SOUTENIR LE TISSU ASSOCIATIF (événements culturels, sportifs, agricoles)

**305 000 €**

- Subventions événements agricoles : 27 000 €
- Subvention événements sportifs : 140 000 €
- Subventions événements culturels : 138 000 €



## / AGIR POUR LE FUTUR

**827 775 €**

- Etude pour le transfert de la compétence eau/assainissement à la CCPMB : 100 000 €
- Etudes en faveur du logement (foncière intercommunale et pour l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)) : 100 000 €
- Mise en place des actions Programme Local de l'Habitat 2 (PLH2) : 185 555 €
- Valorisation et animation des patrimoines dans le cadre du label Pays d'Art et d'Histoire (PAH) : 51 800 €
- Etude sur l'enneigement et les évolutions des conditions climatiques : 255 420 €
- Etude opérationnelle pour le développement des énergies renouvelables : 40 000 €
- Etude qualitative sur les comportements touristiques : 25 000 €
- Etude sur la filière du traitement des biodéchets professionnels et déchets issus de l'agriculture notamment enjeux sur la méthanisation : 70 000 €



Le tableau ci-dessous permet de comparer les ratios réglementaires de la CCPMB par rapport aux données nationales des communautés de communes similaires. Ils servent à analyser la santé financière des collectivités territoriales.

CHIFFRES CCPMB (budget total y compris le supplémentaire)	CHIFFRES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DE MÊMES CATÉGORIES
17 €	155 €
275 €	308 €
267 €	367 €
156 €	143 €
106 €	68 €
10 €	21 €
16.7 %	36.4 %
6.21 %	41.4 %
39.61 %	18.5 %

## LES PRINCIPALES RECETTES

**10,15 M€** de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) pour financer la collecte et le traitement des déchets ménagers.

**7,31 M€** de recettes de fiscalité directe locale (taxe foncier bâti, foncier non bâti, Cotisation Foncière des entreprises (CFE), Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires).

## TAUX DE FISCALITÉ :

### PAS DE CHANGEMENT EN 2023

	COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES	TAXE FONCIÈRE PROPRIÉTÉS BÂTIES	TAXE FONCIÈRE PROPRIÉTÉS NON BÂTIES	TAXE D'HABITATION (POUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES)
CCPMB	2.81 %	1.68 %	7.01 %	2.08 %
Taux moyens nationaux des communautés de communes de mêmes catégories	6.83 %	6.08 %	14.89 %	4.75 %



# « Pep's » stimule l'entrepreneuriat au Pays du Mont-Blanc

Envie d'être à son propre compte ? De concrétiser un projet de création d'entreprise et de le faire vivre ? De saisir une opportunité pour davantage de liberté ? En 2021, plus de 900 000 entreprises ont été créées en France dont 830 sur les 10 communes du Pays du Mont-Blanc. L'entrepreneuriat a le vent en poupe et surfe sur une tendance de fond, tournée vers l'épanouissement personnel. C'est dans ce contexte que « PEP'S », la 1<sup>ère</sup> pépinière d'entreprises au Pays du Mont-Blanc, a été inaugurée le 18 novembre dernier.

L'impulsion a été donnée par la Commune de Passy et très vite la CCPMB a soutenu la démarche. PEP'S est portée par une équipe hétéroclite, soudée par une véritable volonté d'agir dans une ambiance très conviviale. Elle comprend des professionnels de l'entrepreneuriat « Symbioz Project\* » et un comité de pilotage (COFIL) composé de 14 membres\*\* (chefs d'entreprise, entrepreneurs, Commune de Passy) dans un lieu mis à disposition par l'entreprise Azêta, qui assure l'accueil des porteurs de projet. Tous ces éléments permettent de créer une dynamique, grâce notamment à l'organisation régulière d'événements. C'est ainsi qu'une dizaine de « Cafés PEP'S » ont été planifiés au sein des établissements des membres du COFIL.

## DES ENTREPRENEURS LOCAUX MOTIVÉS

Huit porteurs de projets (cf. encadré ci-contre) ont trouvé en « Pep's » un soutien majeur à leurs ambitions, en recevant les conseils de professionnels aux trajectoires très diverses, représentant plusieurs secteurs d'activités. Ces derniers les aident à prendre les bonnes décisions, à monter un business-plan et les mettent en avant dans l'écosystème local. Ce mentorat apporte de la valeur ajoutée à la pépinière dans le sens gagnant/gagnant. Les plus aguerris s'enrichissent au contact

de l'enthousiasme des nouveaux venus. Ce fonctionnement insufflé un dynamisme qui rejaillit sur toutes les parties prenantes. PEP'S, ce sont également des locaux chaleureux et accueillants situés à Passy. Ils sont composés d'un espace de coworking, de bureaux, d'une cuisine et de l'indispensable machine à café, invitant à la discussion. La pépinière d'entreprises propose également des services comme de la domiciliation (en cours de finalisation), des conseils et un réseau d'expertise propice au développement de l'entrepreneuriat.

La labellisation récente « French Tech Mont-Blanc » d'un territoire s'étendant de Chamonix à Cluses donne de la visibilité à un réseau constitué de pouvoirs publics et de chefs d'entreprise. Suite à l'assemblée constitutive, le réseau sera dédié à "l'innovation et la croissance". Elle est un formidable coup d'accélérateur pour la communauté constituée au sein de PEP'S, dont la pépinière va sans doute devenir un « lieu totem ». L'avenir de PEP'S s'annonce radieux !

## RENSEIGNEMENTS

<https://www.ville-passy-mont-blanc.fr/pepiniere-dentreprises-peps>  
09 72 64 03 10  
[hello.peps@azeta.tech](mailto:hello.peps@azeta.tech)



Les membres de pilotage de PEP'S et des entrepreneurs.

\* Symbioz Project est un cabinet de conseil qui accompagne les organisations privées et publiques dans leur transformation et le pilotage de leur stratégie. Il apporte de la méthode en gestion de projet afin d'aider les entreprises à développer de nouveaux business (open innovation, diversification, écosystème start-up) et accompagne les collectivités pour co-construire de nouvelles stratégies de développement économique (pépinière, halles alimentaires, tiers-lieux).

\*\*Thierry BRIET (Ginkoia) ; Denis BENAND (expert comptable) ; Laurent CARRIER (Azêta) ; Raphaël CASTERA et André THIMJO (Mairie de Passy) ; Boris DI GENNARO (Super U) ; Ludovic DUCERF (Benedeti Guelpa) ; Jean-François FERREIRA (Vola) ; Sophie LITTOZ BARITEL (Symbioz Project) ; Valère LUCQUIN (My Garage/Indépendant) ; Claire MOREAU (Lycée du Mont Blanc / BTS CCST) ; Franck PARISET (Mountain Store) ; Michaël PERRET (Miordec) ; le directeur des Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc.



# t les start-ups blanc



## PEP'S, CE SONT DES PÉPITES PORTÉES PAR L'ENVIE D'ENTREPRENDRE !

- / **Grégory Bouchut**  
consultant webmarketing -  
Digicimes
- / **Cathy Coco**  
assistante administrative  
et comptable indépendante -  
D.C.A.O Consulting
- / **Sylvain Gherold**  
éditeur de logiciel - Family Hotel
- / **Valère Lucquin et Julien Vallini**  
application - myGarage
- / **Corentin de Maupeou**  
créateur de sites internet -  
Stratus
- / **Louise Pezet**  
photographe
- / **Tiphaine Vuillemin**  
agent général d'assurance
- / **Et un 8<sup>e</sup> porteur**  
dont le projet reste confidentiel

UN DIRIGEANT  
D'ENTREPRISE  
TÉMOIGNE

**BORIS DI GENNARO**  
DIRIGE LE SUPER U  
DE PASSY AVEC SON  
ÉPOUSE, DEPUIS 2018.  
IL EST ÉGALEMENT  
TRÉSORIER DE L'OFFICE DE  
TOURISME DE PASSY DEPUIS  
UN PEU PLUS D'UN AN.



IL A REJOINT SPONTANÉMENT LE COMITÉ DE PILOTAGE PEP'S, LORSQU'IL A APPRIS SA CONSTITUTION CAR IL SOUHAITAIT CONTRIBUER À L'ÉLAN ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE.

**Pourquoi avoir choisi de soutenir Pep's et d'accompagner la démarche d'entrepreneuriat du Pays du Mont-Blanc ?**

J'ai moi-même bénéficié de l'encadrement de plusieurs mentors, lorsque je me suis lancé dans l'entrepreneuriat. Il était donc important de contribuer à mon tour à aider ceux qui se lancent et de leur faire bénéficier de mon temps et de mon énergie.

**Qu'est-ce que vous apportez aux entrepreneurs ? Décrivez-nous le suivi que vous avez pu mettre en place.**

Je leur parle de mon propre parcours. Ce partage d'expériences rassure et permet de soutenir moralement ceux qui doutent. À leur demande, j'ai reçu individuellement certains porteurs de projet : nous avons balayé tous les aspects de leur dossier. Il faut être réaliste et ne pas sous-estimer les problèmes potentiels. En devenant

entrepreneur, on perd le confort du salarié. On gagne en autonomie, mais on devient très dépendant de ses propres contraintes. Le suivi s'organise en fonction du développement de l'entreprise sur le long terme. Il y a toujours un moment critique au bout de 3 ans.

**Comment voyez-vous l'évolution de Pep's ?**

Les statistiques illustrent un véritable engouement pour la création d'entreprise. Nous sommes sur un territoire très dynamique économiquement, Pep's est un outil pour accompagner ce mouvement et l'animer. C'est également un vecteur pour la création d'emplois.

**Quel(s) conseil(s) donneriez-vous à une personne qui souhaite créer son entreprise ?**

Bien connaître son environnement, son territoire et les enjeux de son évolution. Et surtout, bien s'entourer et faire les « bonnes rencontres ». La création d'entreprise, c'est un vrai parcours humain !

RENCONTRE AVEC...

► **FABRICE DEVERLY,**  
PRÉSIDENT DU FESTIVAL BAROQUE  
DU PAYS DU MONT-BLANC

# Une expérience musicale hors du temps

25 ans après sa création, le Festival Baroque est devenu une référence pour les amateurs de musique baroque et l'édition 2023 promet d'être festive tout en célébrant la nature. Fabrice Deverly présente ce rendez-vous estival incontournable.



Fabrice Deverly et la poignée de bénévoles qui pilotent l'organisation du Festival Baroque relèvent chaque année un défi de taille. « 14 concerts sont prévus avec une programmation de qualité pour cette 25e édition. Nous sommes de nouveau prêts à offrir une expérience musicale inoubliable à tous les spectateurs » explique-t-il avec enthousiasme. Depuis sa création en 1998, le festival a tracé son chemin et est devenu un événement majeur dont il parle avec passion.

« Le Festival Baroque est un rendez-vous unique en son genre. Il a commencé modestement avec quelques concerts à Cordon. Mais au fil des ans, l'association a étendu son influence sur l'ensemble du Pays du Mont-Blanc et de la Vallée de Chamonix. Aujourd'hui, nous sommes fiers d'offrir une programmation avec des artistes de renom comme Cappella Mediterranea, l'Arpeggiata et l'Hostel Dieu » poursuit Fabrice Deverly.

Il souligne que depuis ses origines, « le festival a la volonté de faire vivre et valoriser les édifices baroques à travers la musique de cette époque. Nous choisissons le concert en fonction de l'église ». Chaque année, une vingtaine de bénévoles travaillent autour de Franck-Emmanuel Comte, Directeur Artistique, à l'élaboration et à la mise en place du programme. « Ils consacrent des mois à la préparation de l'événement, pour s'assurer que tout soit parfaitement planifié » explique-t-il. Originaires de tous horizons et disposant de compétences et d'expériences variées, ils ont un point en commun : leur amour pour la musique baroque.

Pour l'édition 2023, le Festival Baroque valorisera la nature. « Nous célébrerons la Terre, les Hommes et les Femmes, les Animaux et l'Amour. Cette année, nous voulons sortir de la morosité ambiante et offrir une édition festive » annonce Fabrice Deverly avec enthousiasme.

Le Festival Baroque ne se limite pas à une programmation de concerts. « Avant chaque représentation, nous proposons des « causeries » : un temps de discussion à bâtons rompus entre les artistes et le public. C'est un moment d'échange intime et convivial où les musiciens partagent leur parcours, leur programme et même les particularités des instruments baroques » précise-t-il.

*« le festival a la volonté de faire vivre et valoriser les édifices baroques à travers la musique de cette époque »*

L'équipe du festival tient également à sensibiliser les plus jeunes à la musique et aux instruments de musique baroque.

« Cette année, nous avons prévu des temps d'animation pour les enfants des centres de loisirs en partenariat avec les communes ». En parallèle, des événements spéciaux seront organisés pour tous les visiteurs.

Grâce au soutien de la CCPMB depuis plus de 15 ans, le Festival Baroque a su trouver son public et évoluer. « Nous avons un public local mais aussi des festivaliers qui reviennent chaque année représentant environ 2 000 spectateurs ». Cette année, le festival promet d'offrir à nouveau une expérience musicale hors du temps dans les édifices du territoire. À ne pas manquer !

**14**  
CONCERTS



**DU 9 AU 21**  
**JUILLET 2023**



**UNE 25<sup>E</sup> ÉDITION INTITULÉE**  
**« FÊTONS**  
**LA NATURE »**



ÉDITION  
SPÉCIALE



110<sup>e</sup> ÉDITION  
**TOUR**  
de  
**france**  
1<sup>er</sup> - 23 JUILLET  
2023

## À RETENIR

- **16 JUILLET**  
Arrivée de l'étape  
à Saint-Gervais  
(depuis Les Gets)
- **17 JUILLET**  
Journée de repos  
à Saint-Gervais
- **18 JUILLET**  
Contre-la-montre  
de Passy > Combloux
- **19 JUILLET**  
Départ de Saint-Gervais  
(direction Courchevel)

## LES ASTUCES

VOUS SAVEZ QUE VOUS  
DEVREZ VOUS DÉPLACER  
LE JOUR DE LA COURSE ?

- Anticipez votre déplacement
- Vérifiez où vous pouvez stationner votre véhicule, prévoyez peut-être de le faire la veille de la course

Pour connaître toutes les informations pratiques à jour et le fonctionnement des services, consultez le site internet [tdfmontblanc.fr](http://tdfmontblanc.fr)



# Tour de France 4 jours au Pays du Mont-Blanc

Cet été, le Pays du Mont-Blanc va vibrer au rythme du Tour de France ! Pendant quatre jours, les plus grandes stars du cyclisme vont sillonner les routes de notre territoire pour une grande fête populaire, accessible à tous.

Cette course de renommée internationale, suivie par des millions de personnes à travers le monde mettra nos stations et nos communes sous les feux des projecteurs. Une occasion unique de promouvoir notre culture vélo et notre savoir-faire en matière d'accueil touristique. ☆

Pour que tout le monde puisse profiter pleinement de cet événement exceptionnel, nous vous proposons dans ces pages toutes les informations utiles sur les horaires et les conditions de circulation. Ainsi, vous pourrez vous rendre facilement sur les différentes étapes du parcours et vivre intensément l'ambiance de la Grande Boucle ou simplement vous déplacer sur les communes.

Que vous soyez passionné de cyclisme ou simple curieux, le Tour de France est un événement à ne pas manquer cet été au Pays du Mont-Blanc. Venez nombreux partager ce moment de fête et d'émotions avec nous ! ☆

## POUR VIVRE PLEINEMENT CES 4 JOURS DE FÊTE :

**Pour le confort et la sécurité de tous,  
gardons en tête ces quelques recommandations :**

- / Respectez le balisage et la signalétique
- / Restez sur les sentiers
- / Gardez vos chiens en laisse
- / Ne laissez aucun déchet derrière vous
- / Privilégiez les déplacements à pied ou à vélo
- / Stationnez votre vélo aux emplacements dédiés
- / Ne cueillez pas les fleurs protégées



180  
km



ÉTAPE 15

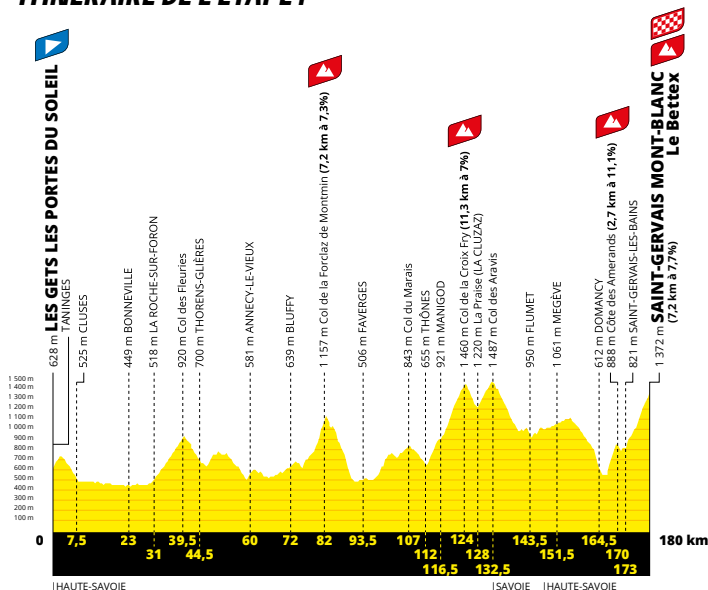
DIMANCHE 16 JUILLET

Retrouvez les plans détaillés du tracé et les informations complémentaires sur [tdfmontblanc.fr](http://tdfmontblanc.fr)



# LES GETS > SAINT-GERVAIS

ITINÉRAIRE DE L'ÉTAPE :



## LES HORAIRES\*

	DÉPART DES GETS	PAZ-SUR-ARLY RD1212	MEGÈVE RD1212	DEMI-QUARTIER Rond-point de la Princesse	COMBLOUX	DOMANCY Route de B. Hinault	SAINTE-GERVAIS Les Amerands	SAINTE-GERVAIS Le Bettex
Passage de la caravane publicitaire	11h	15h42	15h49	15h56	16h	16h16	16h21	16h35
Passage des coureurs	13h05	17h05	17h12	17h18	17h22	17h37	17h41	18h
Routes réservées uniquement à la circulation du Tour	/	14h à 18h	de 13h à 19h	14h50 jusqu'à 18h			de 12h à 21h	de 12h à 21h

\* horaires donnés à titre indicatif restant susceptibles de modification en fonction des aléas de la course.

## FOCUS SAINT-GERVAIS

POUR PERMETTRE LE BON DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE, DES ROUTES SONT RÉSERVÉES À L'ORGANISATION :

DU SAMEDI 15 JUILLET À 14H AU MERCREDI 19 JUILLET À 22H :

- Chemin de Fontaine Froide.

DIMANCHE 16 JUILLET

DE 5H À 21H :

- Le Viaduc Pont de Saint-Gervais
- Routes de Cupelin et des Pontieux (sens descendant uniquement)
- Route des Communailles
- Route du Bettex
- Routes de Taguy et du Grattage

DE 9H À 20H

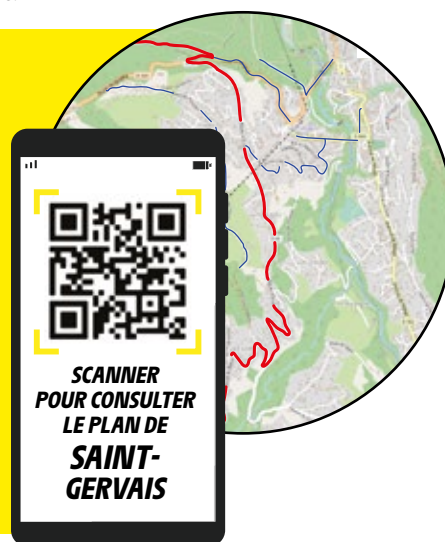
- Chemin des Bouquetins (uniquement sens descendant)
- Route de Taguy (uniquement sens montant à partir des ateliers municipaux)

DE 12H À 21H :

- Route de Vervex,
- Route des Amerands
- Route de Megève (des Amerands à Saint-Gervais)
- Avenue du Mont d'Arbois du rond-point de Megève au Pont du Diable
- Rue du Mont Joly
- Route d'Orsin

### LES PARKINGS :

- du Bettex (les 4 plateformes) : du samedi 15, 14h au lundi 17, 21h.
- le 2KM3 : du samedi 15, 6h au mercredi 19, 15h.
- de la Télécabine Saint-Gervais - Le Bettex : du samedi 15, 6h au mercredi 19, 18h

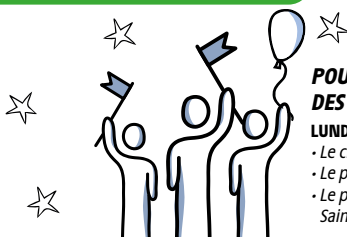


LUNDI 17



JOURNÉE DE REPOS DES COUREURS

RENDEZ-VOUS À SAINT-GERVAIS ET AU FAYET POUR UNE JOURNÉE D'ANIMATIONS ET D'ACTIVITÉS.



POUR LE DÉROULÉ DE CES FESTIVITÉS, DES ROUTES NE SERONT PAS ACCESSIBLES :

LUNDI 17 JUILLET:

- Le chemin de Fontaine Froide
- Le parking couvert 2KM3
- Le parking de la Télécabine Saint-Gervais - Le Bettex

DE 9H À 20H :

- La route du Mont-Paccard JUSQU'À 21H :
- Le parking du Bettex (les 4 plateformes)



22 km

ÉTAPE | 16

MARDI 18 JUILLET

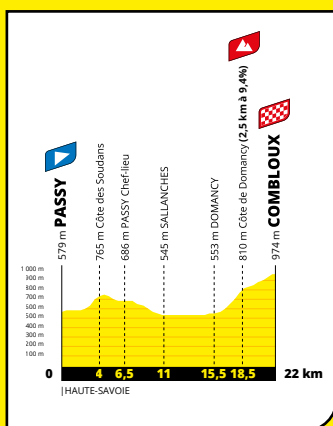
# CONTRE-LA-MONTRE PASSY > COMBLOUX

## LES HORAIRES\*

	PASSY- Marlioz	PASSY Chef-lieu	SALLANCHES Route de Passy	LA CÔTE DE DOMANCY	DEMI- QUARTIER Rond-point de la Princesse**	COMBLOUX Office de tourisme
Passage de la caravane publicitaire	11h30	11h41	11h47	12h01	12h04	12h06
1 <sup>er</sup> coureur	13h05	13h16	13h22	13h36		13h41
Dernier coureur	17h00	17h11	17h17	17h31		17h36
Routes réservées uniquement à la circulation du Tour	7h à 19h	8h à 18h	8h à 18h	7h à 21h		5h à 22h

\* horaires donnés à titre indicatif restant susceptibles de modification en fonction des aléas de la course.

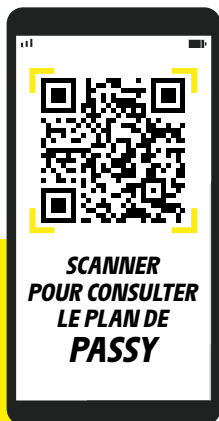
\*\* Axes Saint-Gervais → Megève et « Vieille route » (Medonnet/Ormaret...) ouverts



## DÉPART PASSY

## PASSAGE À SALLANCHES

## ARRIVÉE COMBLOUX



## FOCUS PASSY

POUR PERMETTRE LE BON DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE, DES ROUTES SONT RÉSERVÉES À L'ORGANISATION :

DU LUNDI 17 JUILLET AU MARDI 18 JUILLET :  
• Avenue Joseph Thoret,

DU LUNDI 17 JUILLET DE 17H  
AU MERCREDI 19 JUILLET À 2H DU MATIN :  
• Avenues des Grandes Platières et de l'Aérodrome

Des points de passage piétons, pour permettre de traverser le tracé, sont prévus.

### INFOS NAVETTES :

Camping de Plaine-Joux, Chef-Lieu, Place Tobé (Plateau d'Assy) vers le Chef-Lieu sur [tdfmontblanc.fr](http://tdfmontblanc.fr)

## FOCUS COMBLOUX

POUR PERMETTRE LE BON DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE, DES ROUTES SONT RÉSERVÉES À L'ORGANISATION :

DU LUNDI 17 JUILLET 14H AU MARDI 18 JUILLET 22H :  
• Route de la Croix de Pierre et route de la Cry Cuchet entre rond-point de l'OT et carrefour du Coin Savoyard

DU LUNDI 17 JUILLET 19H AU MARDI 18 JUILLET 22H :  
• RD1212 depuis le Rd point de la princesse et le rd point des Chères

LES PARKINGS de l'OT, de la mairie et des écoles.



166  
km

D + 5 100 M



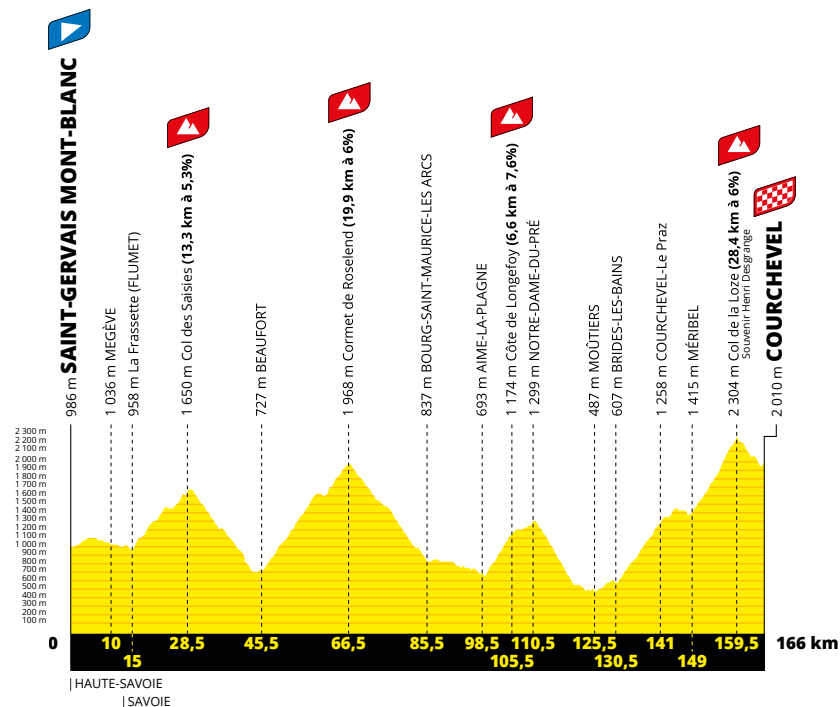
ÉTAPE | 17

MERCREDI 19 JUILLET

# SAINT-GERVAIS

## › COURCHEVEL

ITINÉRAIRE DE L'ÉTAPE :



Retrouvez les plans détaillés du tracé et les informations complémentaires sur [tdfmontblanc.fr](http://tdfmontblanc.fr)



### LES HORAIRES\*

	SAINT-GERVAIS	DEMI-QUARTIER Rond-point de la Princesse	MEGÈVE RD1212	PRAZ-SUR-ARLY	COURCHEVEL
Passage de la caravane publicitaire	10h20	10h37	10h38	10h46	15h41
Passage des coureurs	12h30	12h37	12h38	12h46	17h06
Routes réservées uniquement à la circulation du Tour	8h à 14h		8h30 à 14h		/

\* horaires donnés à titre indicatif restant susceptibles de modification en fonction des aléas de la course.

## FOCUS SAINT-GERVAIS

POUR PERMETTRE LE BON DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE, DES ROUTES SONT RÉSERVÉES À L'ORGANISATION :

MERCREDI 19 JUILLET  
JUSQU'À 22H

• Chemin de Fontaine Froide

LE PARKING JUSQU'À 15H  
• le 2KM3

DE 3H À 15H :

• Viaduc de Saint-Gervais au rond-point de Megève

LE PARKING DE LA TÉLÉCABINE  
SAINT-GERVAIS - LE BETTEX :  
fermé du samedi 15 Juillet à 6h  
au mercredi 19 Juillet à 18h

DE 6H À 15H :

• Avenue du Mont d'Arbois (D909) du Pont du Diable au rond-point de Megève, + les 250 premiers mètres de la route de Megève

DE 9H À 15H :

• Route de Tague sens montant  
• Chemin des Bouquetins sens descendant  
• Rue du Mont Joly sens montant

DE 9H30 À 13H30 :

• D909 Route de Megève



► **VINCENT STAGNI,**  
RESPONSABLE DE LA PENSION CANINE  
DU PAYS DU MONT-BLANC

# « Je veux partager ma passion pour le comportement animal »

Vincent Stagni, responsable de la pension canine du Pays du Mont-Blanc, prendra sa retraite après 37 ans au sein de l'établissement. Dans cette interview, découvrez son parcours et les défis qu'il a relevés.

**Quand êtes-vous devenu responsable de la pension canine du Pays du Mont-Blanc ?**

J'ai repris la structure en octobre 1986 à la suite de la SPA. À ce moment-là, c'était une fourrière. J'ai créé une pension canine, et la collectivité a ensuite pris la gestion directe de l'établissement et m'a embauché comme responsable.

**Racontez-nous les défis que vous avez dû relever au cours de ces 30 années.**

Nous devions valoriser et faire connaître la pension canine, notamment après sa réouverture en 2011 dans les nouveaux locaux, à la suite de plusieurs années de fermeture. Nous avons tout misé sur la qualité d'accueil des animaux pour prouver que la pension canine était un endroit sûr et confortable pour les chiens.

**Pouvez-vous nous décrire les conditions d'accueil ?**

Les chiens sont installés en box individuels et nous disposons de plus grands box pour les fratries. Chaque jour, nous sortons les chiens individuellement. Prendre soin des animaux que nous nous voyons confier est primordial pour nous. Nous proposons justement des services annexes qui sont tout autant appréciés comme le toilettage, le parcours sportif ou encore la vente de croquettes. La pension canine est un vrai service rendu à la population. Nous sommes d'ailleurs pris en référence : dernièrement, une Communauté de Communes du Grand Est nous a contacté pour ouvrir un établissement similaire.

**Comment s'organise le quotidien à la pension canine du PMB ?**

Nous sommes trois agents animaliers à temps plein : le travail est le même pour nous tous. La seule différence : en

qualité de responsable, je suis en lien avec les entreprises et je réalise certaines formalités administratives. En dehors du soin aux animaux, nous accueillons les visiteurs qui déposent leur chien ou qui visitent les locaux avant de nous les confier. Notre réputation s'est étendue, et

notre clientèle nous fait confiance. Notre expertise en tant qu'éducateurs canins est également reconnue. C'est un métier qui ne s'improvise pas : il faut une vraie compréhension de l'animal.

**D'où provient la clientèle de la pension canine ?**

Du Pays du Mont-Blanc et d'ailleurs, comme du bassin du Léman. Nous

accueillons également beaucoup de vacanciers qui nous confient leur chien à leur arrivée. Nous avons constaté que depuis la crise sanitaire, les gens partent plus souvent mais moins longtemps. Ce changement d'habitude et l'augmentation de la fréquentation ont permis à notre chiffre d'affaires de progresser.



LA PENSION CANINE  
COMPREND :



**51** box adaptés  
à la taille des chiens :  
• 15 de 6 m<sup>2</sup>  
• 30 de 8 m<sup>2</sup>  
• 6 de 12 m<sup>2</sup>

En 2022, malgré la fermeture de l'établissement pendant 3 mois pour cause de travaux, nous avons réalisé 15 000 euros de chiffre d'affaires supplémentaires.

**Parlez-nous justement de ces travaux ?**

Pour améliorer le confort des chiens, les box ont été rénovés, remplacement des cloisons en bois par du béton qui se dégradera moins avec le temps, et en plaçant des cloisons vitrées afin de garantir plus de lumière naturelle aux chiens. Quant à la partie fourrière, elle sera prochainement réaménagée.

**La pension fait également fourrière ?**

Oui, nous avons gardé une partie « fourrière » séparée du secteur pension. Nous collaborons d'ailleurs avec différents services (polices municipales, pompiers, gendarmes), communes et SPA pour accueillir les animaux trouvés.

**Qu'est-ce qui vous plaît dans votre métier de responsable de la pension canine ?**

Depuis tout petit, je baigne dans le domaine canin. Avant de rejoindre la pension, j'étais responsable des entraînements d'un club canin. J'aime ce métier qui m'a permis d'avoir un contact privilégié avec les animaux et d'échanger avec les gens. J'ai partagé ma passion pour le dressage et le comportement animal. J'aime essayer de comprendre pourquoi un animal va mal et essayer de le faire aller mieux.

**Vincent est un vrai passionné qui prendra une retraite bien méritée. Il poursuivra sa passion en dehors de la pension canine. Alors bonne continuation !**

# Une réalité loin de la polémique



10 ans après le début du projet, la route forestière est enfin ouverte. Malgré une démarche innovante de réflexion à une échelle intercommunale, elle a rencontré des détracteurs à l'approche de sa réalisation. Il est temps de faire la lumière sur cet ouvrage.

*Ce projet a consisté à reprendre 8,9 km de routes forestières existants (plus ou moins praticables) en les mettant au gabarit et normes actuelles (4 m de large et 12 % de pente maximum) et en créant 4,1 km pour relier les tronçons actuels.*

\*PEFC : Programme de reconnaissance des certifications forestières certifiant la gestion durable des forêts

Objectif : améliorer l'accès des propriétaires à leur forêt et leur permettre d'utiliser trois techniques différentes pour en extraire le bois : débardage par câble, utilisation du Tramway du Mont-Blanc et débardage par tracteur forestier. C'est également une garantie pour permettre une meilleure gestion forestière et un accès en cas d'incident (incendie, tempête, éboulement...). Lors du chantier, toutes les parties prenantes ont respecté scrupuleusement les procédures et ont adapté le projet pour réduire son impact environnemental (cf. p.18). Sur cet aspect particulier, un suivi a été assuré par un cabinet indépendant et sera poursuivi dans les années à venir. Les élus des trois communes concernées ont tenu à agir de manière responsable en protégeant leur territoire et ses habitants tout en préservant la biodiversité.

Cette route facilite la mobilisation de la ressource en bois du massif qui pourra être utilisée pour alimenter les filières locales de transformation et proposer en circuit court un produit issu de forêts gérées durablement (les trois forêts communales où est située la route étant certifiées PEFC\*). C'est le matériau qui est recherché pour la construction dont les déchets d'exploitation sont valorisables en énergie (chauffage). Il serait dommage aujourd'hui de continuer d'importer massivement du bois de régions où la gestion forestière et l'exploitation ne sont pas soumises à des règles aussi respectueuses de l'environnement qu'en France. Le Pays du Mont-Blanc a la chance de disposer encore des différents maillons de la filière forêt-bois. Le maintien des savoir-faire localement permet une meilleure gestion des crises et une adaptation aux besoins locaux.

## CHRONOLOGIE DE LA ROUTE

**Premières réflexions** sur les aménagements concernant la gestion forestière du Pays du Mont-Blanc : découpage en 10 massifs

Validation du schéma identifiant **15 projets** parmi lesquels la route forestière du Châtelard au Col de Voza

**Présentation aux maires** de l'étude préliminaire sur la route forestière demandée par la commune des Houches à l'ONF

Démarrage de l'**étude d'impact** sur les 4 saisons

2010

2013

2015

2018



2011

**Démarrage** de la collaboration des communes de St-Gervais, des Houches et de Passy pour réaliser un schéma de desserte multifonctionnel\*

2014

18 novembre : **2 réunions d'information** aux Houches et à St-Gervais pour présenter les résultats du schéma aux propriétaires concernés

2016-2017

**Les 3 communes votent la réalisation du projet** et le délèguent à la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc

\*Étude permettant de définir et situer les zones forestières et agro-pastorales d'un massif actuellement inexploitable et établir, suivant les enjeux et les sensibilités environnementales et paysagères, les possibilités d'amélioration de la desserte en favorisant les projets multi-fonctionnels.



## LA PAROLE AUX...

### MAIRES DE SAINT-GERVAIS, DE PASSY ET DES HOUCHES

JEAN-MARC PEILLEX,  
RAPHAËL CASTERA ET  
GHISLAINE BOSSONNEY



**N'avez-vous pas craint que la réalisation de la route ne représente une dégradation paysagère sur ce site exceptionnel que vous partagez avec les 3 communes ?**

**Jean-Marc PEILLEX, Maire de Saint-Gervais :**

Non, dès le départ, nous avons observé toute la vigilance et l'expertise des bureaux d'étude mobilisés pour définir un projet qui limite l'impact visuel et paysager, en réutilisant au maximum les voiries existantes. Ce travail a été réalisé en tenant compte des différents champs de vision autour du périmètre. Le tracé retenu était le moins impactant. La réalisation le confirme, contrairement à ce qui a été annoncé par les détracteurs du projet. La route est principalement visible quand on se situe tout près, mais elle n'impacte pas les grands paysages. Grâce aux efforts réalisés en termes de végétalisation, les conséquences paysagères vont se réduire au fil du temps.

**Les forêts communales dont vous avez la responsabilité nécessitaient-elles la construction de cette route pour assurer leur surveillance et leur entretien ?**

**Raphaël CASTERA, maire de Passy :**

Oui, en effet, elle est essentielle pour la biodiversité et l'absorption du CO<sub>2</sub>. Elle doit faire l'objet d'une attention particulière, pour deux raisons principales :  
/ la forêt joue un rôle important de protection contre les risques naturels (par exemple, les chutes de blocs, protection de la RD 1205). À ce titre, elle nécessite des interventions régulières pour assurer son renouvellement et favoriser la biodiversité.

/ elle subit les conséquences du changement climatique avec des arbres qui souffrent de plus en plus de la sécheresse, ce qui facilite le développement d'insectes xylophages\*\*.

Il faut alors intervenir rapidement pour limiter la propagation et les quantités de bois morts au sol, qui peuvent représenter un risque potentiel pour le départ d'incendie. Notre région fait l'objet d'une vigilance accrue depuis 3 ans de la part des pompiers. L'accessibilité au massif est essentielle pour les moyens de secours.

**Le bilan financier du projet est-il conforme aux prévisions qui vous avaient été annoncées au début du projet ?**

**Ghislaine BOSSONNEY, Maire des Houches :**

Le projet a eu la chance de bénéficier du financement maximal au niveau des aides publiques disponibles sur une grande partie des dépenses annoncées. Par contre, comme pour tous les chantiers actuels, il y a eu quelques aléas rencontrés (comme la hausse du prix des carburants, de l'acier et des fournitures) qui ont amené à une légère évolution du coût de certains postes (99 825 €). De même, il y a eu des réajustements dans les quantités au moment de la réalisation (ouvrages de franchissement des cours d'eau, réalisation d'une paroi clouée\* sur un virage) et des moins-values sur d'autres aspects (non utilisation de liant hydraulique suite aux résultats des études de sol).

\* Technique de construction utilisée pour créer des murs de soutènement en terrains instables ou en pente.  
\*\* qui mange le bois.

**13 KM**

**DE ROUTE FORESTIÈRE**

dont 32 % de création (4,1 km) et  
68 % (8,9 km) de mise au gabarit  
de voies existantes

**+ DE 22 REFUGES**

**POUR LES REPTILES**

créés sur le linéaire

**ENV. 600 HA**

**DE FORÊTS DESSERVIS,**

permettant d'exploiter  
environ 2 000 m<sup>3</sup> de bois/an

**200 ARBRES**

**ET ARBUSTES PLANTÉS**

**11 320 M<sup>2</sup>**

**DE REVÊTEMENT D'ENROBÉ**

**REPRIS (DÉJÀ EXISTANT)**

du départ du Châtelard jusqu'au  
1<sup>er</sup> virage de la route

**50 000 M<sup>2</sup>**

**DE VÉGÉTALISATION**

**1,57 M €**

**MONTANT TOTAL DU PROJET**

(travaux, maîtrise d'œuvre et imprévus)  
dont 1,15 M€, soit 73 %, d'aides publiques :

Union européenne (Feader), État et  
Conseil Savoie Mont-Blanc.

Et l'autofinancement :

réparti entre la CCVCMB (8,25 %),  
les communes des Houches (8,25 %),  
St-Gervais (46,2 %) et Passy (37,30 %)

**2019**  
**août** : proposition de mesures pour  
**réduire les effets du projet**  
sur l'environnement : réajustement dont  
le retrait d'un tronçon sur Tête Noire  
pour limiter les impacts.

**2020**  
Préparation du chantier et du suivi  
environnemental via des entreprises spécialisées.  
**28 septembre au 30 octobre** : réalisation  
d'une coupe d'emprise de la route.

**2021**  
 Mise en  
service de  
la route

**2022**  
Demandes d'autorisation  
déposées à la DREAL  
et demandes de financement

**2021**  
Avis favorable du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel  
(CSRPN) et de la Commission Départementale de la Nature des  
Paysages et des Sites (CDNPS) dont France Nature Environnement  
(FNE) est membre. **Observations et recommandations** de l'autorité  
environnementale. Avis favorable des communes sur l'étude  
d'impact et les autorisations demandées

**2022**  
Réalisation des travaux  
de construction de la route.  
**17 novembre** : validation de la  
conformité par les services de l'État (DDT)



## Une forêt gérée durablement, c'est quoi ?

La gestion forestière durable est une manière responsable d'utiliser la forêt, qui permet de préserver l'écosystème forestier tout en retirant des bénéfices économiques et sociaux. Cela signifie qu'on ne coupe pas plus d'arbres qu'il n'en pousse, pour que la forêt continue à se régénérer. Avec le changement climatique, le mélange des essences est de plus en plus recherché pour une meilleure adaptation.

En outre, on tient compte des animaux et des plantes qui y vivent, afin de préserver la biodiversité. L'Office National des Forêts (ONF) met en place cette gestion durable dans les forêts françaises, dont celles de Passy, les Houches et St-Gervais, et cela est certifié par l'organisme PEFC.



### LES RÔLES ESSENTIELS DE LA FORÊT DE MONTAGNE

PROTECTION CONTRE LES RISQUES NATURELS (CHUTE DE BLOCS, AVALANCHE...)

PRODUCTION DE BOIS

PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

STOCKAGE DU CARBONE

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU

ACCUEIL / PAYSAGE



## De nombreuses mesures environnementales pour la préservation du territoire

Avant de réaliser la route, une étude d'impact a été réalisée sur le projet parce qu'il :

- / se situe dans le site classé du Mont-Blanc,
- / comporte des espèces protégées.

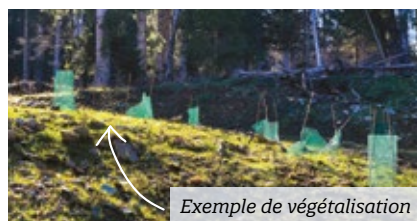
Ses résultats ont entraîné **une révision du projet et notamment le retrait d'un tronçon. Et des mesures pour éviter, réduire et compenser ses effets**, comme :

- / la mise en défens de zones sensibles (humides),
- / la préservation de flore notamment par la mise en défens et le déplacement de la buxbaumie (une mousse protégée bien qu'assez fréquente localement. Elle se trouve sur le bois des conifères au Pays du Mont-Blanc),



Exemple de buxbaumie

- / la sauvegarde de la faune :
  - capture et déplacement des reptiles en amont du chantier,
  - création de refuges pour les reptiles,
  - réalisation de 15 mares favorables au développement des amphibiens,
- / la végétalisation en fin de chantier.



Exemple de végétalisation

L'ensemble de la procédure a reçu des avis favorables des instances compétentes et ces mesures ont été intégrées dans l'arrêté préfectoral pris en 2021 par les services de l'État et dans l'autorisation pour les travaux en site classé. Le bureau d'étude chargé du suivi environnemental a sensibilisé toutes les entreprises, dès la coupe d'emprise et pendant tout le chantier. Il continuera de le faire pour s'assurer de l'efficacité des mesures mises en place et proposer des mesures correctives en cas de besoin.

Au moment de l'enquête publique, les maires des 3 communes ont demandé la mise en place d'un comité de pilotage dédié au suivi du projet et la réalisation du bilan carbone du projet. Une grande vigilance a été apportée à l'optimisation de l'opération :

- / réutilisation des matériaux sur le chantier, notamment le rocher,
- / réduction des apports des matériaux (béton, acier et bitume),
- / réemploi des volumes des terrassements excédentaires pour éviter leur évacuation et décharge sur des sites éloignées.



Une des mares créée

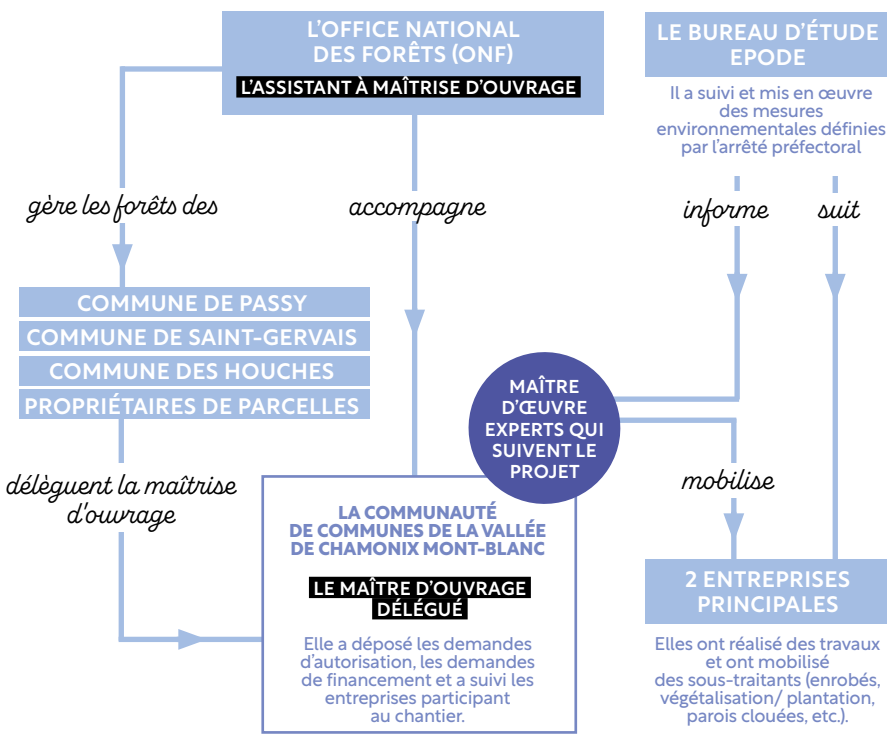


# Les acteurs et leur rôle dans la réalisation de la route

## LUMIÈRES SUR LES ACCUSATIONS

LE PROJET A FAIT L'OBJET DE DIFFÉRENTES ACCUSATIONS QUI SE SONT RÉVÉLÉES FAUSSES.

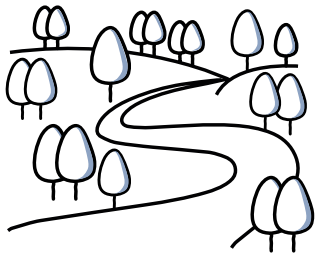
- ✗ LES ACCUSATIONS**  
« la voie royale au béton »
- ✓ LA RÉALITÉ**  
Une seule utilisation du béton pour la réalisation de la paroi clouée dans le 1<sup>er</sup> virage.
- ✗ LES ACCUSATIONS**  
Remise en question de la valeur démocratique de la décision et de l'avis favorable du commissaire enquêteur.
- ✓ LA RÉALITÉ**  
Une enquête publique a été réalisée durant un mois, elle avait pour but de recueillir les avis et propositions. Il ne s'agit pas d'un référendum, mais de vérifier si les réponses sont apportées aux questions du public.
- ✗ LES ACCUSATIONS**  
Peur de perdre « une biodiversité remarquable, comme la chevêchette d'Europe, les chiroptères et le pic tridactyle » sur le secteur de Tête Noire.
- ✓ LA RÉALITÉ**  
Le tronçon prévu initialement sur Tête Noire, a justement été retiré du projet pour préserver la biodiversité du site : aucun chantier n'a été réalisé, donc aucune atteinte.
- ✗ LES ACCUSATIONS**  
Sur l'aspect économique, crainte sur les possibilités de valorisation des bois dans la filière locale : « Dans la CCPMB, les taux d'inventus s'élèvent même à près de 70 % et quasiment à 100 % dans la vallée de Chamoniex. »
- ✓ LA RÉALITÉ**  
Lors de la coupe d'emprise de la route, 1 230 m<sup>3</sup> de bois qualité charpente ont été valorisés dans la filière bois construction par 4 scieries locales. Depuis 2019, plus de 99% du volume des coupes de bois en forêt communales sur le Pays du Mont-Blanc est vendu (ONF).




QR CODE POUR CONSULTER LES VIDÉOS :

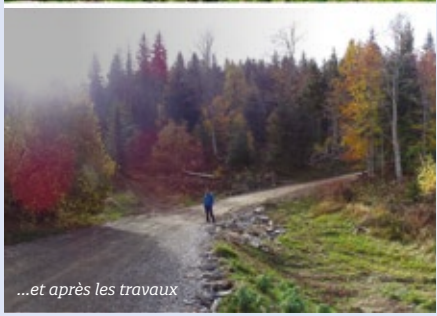


LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DU MONT-BLANC  
**ANIMATEUR DE LA CHARTE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE DU PAYS DU MONT-BLANC**  
Elle a apporté un appui technique et a accompagné en termes de communication.



**RÈGLEMENTATION DE LA ROUTE :**   
Elle est fermée à la circulation des véhicules à moteur par des barrières

- une règle imposée par les financeurs publics.
- une estimation de l'utilisation d'environ 50 camions grumiers par an.
- un règlement conjoint aux 3 communes a été rédigé.
- les ayants droits bénéficieront d'un accès à leur propriété délivré par leur commune, avec différents engagements à respecter.
- les autres utilisateurs tels que les chasseurs qui contribuent à la régulation de la faune, auront un certain nombre de droits d'accès.
- ouvert au public, randonneurs et VTT...



# Pollutions et santé un institut écocitoyen

Mieux connaître les pollutions de l'eau, des sols et de l'air et leurs effets sur la santé des habitants, développer les connaissances scientifiques, parvenir au consensus et à un dialogue apaisé entre tous les acteurs, donner la parole aux habitants, mettre en œuvre des solutions concrètes et efficaces pour mieux vivre, faire évoluer la réglementation... sont autant de missions à accomplir par l'Institut écocitoyen du Pays du Mont-Blanc. **Rendez-vous en septembre pour son lancement officiel.**

L'engagement des élus de la CCPMB en faveur de la lutte contre les pollutions et de la santé des habitants des 10 communes a pris un tournant depuis ce nouveau mandat. De la création du Fonds Air Transition Fioul à l'installation de capteurs permettant de mesurer les polluants atmosphériques en altitude [cf. ci-contre], les actions traduisant cette volonté sont multiples.

Au printemps 2022, Jean-Marc PEILLEX, Président de la CCPMB, et Raphaël CASTERA, vice-Président à la santé et à l'environnement, se saisissent du projet émergeant de création d'institut écocitoyen au Pays du Mont-Blanc.

Présidé par un scientifique exerçant dans une structure de recherche publique, l'institut est un centre de recherche et une interface entre les différents acteurs publics et privés (cf. encadré). Ils lancent donc un appel ambitieux et mandatent Philippe Chamaret, directeur du 1<sup>er</sup> institut Ecocitoyen créée en 2010 à Fos-sur-Mer, pour partager son expertise et venir présenter son expérience, au Parvis des Fiz, à Passy. Près de 100 personnes (habitants, membres d'associations, représentants

d'entreprises, élus et experts) se sont intéressées à la démarche. Ainsi le comité consultatif environnement est fondé.

## UN AN D'ÉCHANGES ET DE TRAVAIL

Durant un an, une trentaine de ses membres se sont attelés à la construction du projet à l'occasion de 3 ateliers participatifs. L'objectif était de confronter les points de vue entre acteurs et de parvenir à des propositions collectives sur le fonctionnement et la gouvernance du futur institut. Des thématiques ont été explorées et ont permis de faire des propositions concrètes : les sources de pollutions, les attentes de la population quant à l'institut, la composition du conseil d'administration, l'implication des citoyens dans le projet, la transformation des études en actions efficaces...

Complétées puis présentées par les élus au cours du dernier atelier, le jeudi 4 mai 2023 au Mountain Store, à Passy, toutes ces idées ont permis aux membres du comité d'amender les fondements de l'institut écocitoyen. Il sera créé sous la forme d'une association (cf. ci-contre).

En outre, les élus ont annoncé officiellement leur soutien en votant à l'unanimité un budget alloué à l'institut.

En 2023, 75 000 € seront donc versés dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens signée avec l'association.

« C'est un engagement fort qui se poursuivra au moins sur toute la durée du mandat » annonce Jean-Marc Peillex.

L'institut commencera par recruter un poste à temps complet, qui aura pour missions de compiler les données scientifiques existantes, de rechercher des fonds et d'entamer les premiers travaux de recherche. La CCPMB prévoit de continuer à mettre à disposition de l'institut des moyens humains pour animer l'Agora : le conseil citoyen. (cf. ci-contre son fonctionnement).

12 volontaires nommés au sein du comité consultatif rédigeront les statuts de l'association, organiseront l'assemblée générale constitutive et déposeront les statuts en Préfecture.



**i** Si vous souhaitez intégrer l'un des collèges de l'institut renseignez-vous par mail à [environnement@ccpmb.fr](mailto:environnement@ccpmb.fr)

## Un institut écocitoyen : à quoi ça sert ?

**L'institut écocitoyen est une interface entre les acteurs et un centre de recherche sur l'environnement et les effets des pollutions sur la santé. Il sert d'appui aux politiques publiques.**

Les connaissances qu'il produira sont destinées à toutes les échelles de la vie territoriale, en appui des politiques publiques pour prévenir les risques environnementaux :

**/ En termes d'organisation et de régulation :** améliorer les

réglementations en vigueur en tenant compte des polluants. Au service des collectivités, la connaissance permet de définir des politiques et des stratégies d'amélioration de l'état environnemental et sanitaire, sur la base de données chiffrées et validées.

**/ Sur le plan technique :** identifier et quantifier les sources qui contribuent le plus à la pollution globale pour cibler les investissements à réaliser en

matière de prévention et résoudre les problèmes liés aux pollutions.

**/ Dans le champ de l'information :** faire évoluer les processus de concertation et améliorer les conditions du débat public en plaçant les échanges sur un niveau méthodologique et métrologique, plutôt que sur des avis et des rancœurs.



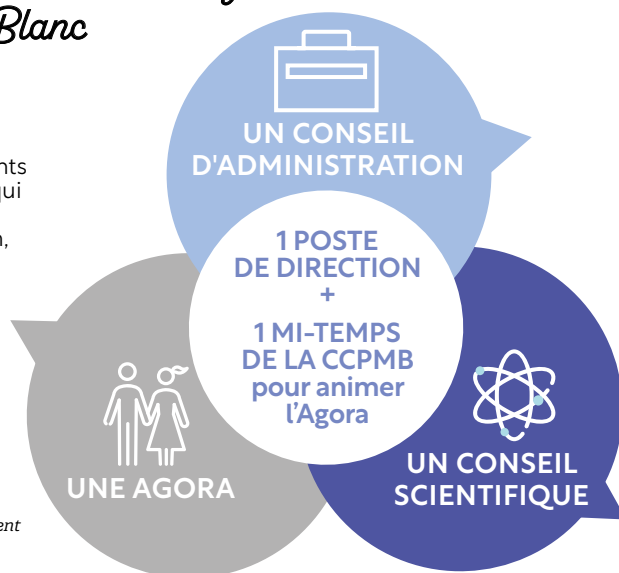
# té :

# oyen pour la rentrée

## Esquisse du futur Institut écocitoyen du Pays du Mont-Blanc

Tous les habitants, les résidents secondaires et les touristes qui souhaitent s'engager dans des actions de sensibilisation, de science participative, partager des idées, des questionnements, et transmettre les informations entre l'Institut et la population

\* Jeunes ambassadeurs du développement durable issus du lycée Renée-Dayve (Passy) et du lycée Saint-Joseph (Sallanches)



### 8 COLLÈGES,

- habitants
- éco-délégués\*
- scientifiques
- praticiens de santé
- entreprises
- associations

= 12 voix décisionnelles

- élus
- experts

= 4 voix consultatives

Des scientifiques exerçant dans des structures de recherche publiques dans les domaines des sciences environnementales, sanitaires, humaines et sociales...



## ALTI'AIR : LA DÉMARCHE INNOVANTE POUR MESURER LA QUALITÉ DE L'AIR EN ALTITUDE



Sans attendre la création de l'institut écocitoyen, les élus ont souhaité lancé un appel à projet de recherche sur la qualité de l'air en montagne, c'est-à-dire en altitude, là où il n'y a actuellement pas de mesures réalisées.

C'est le groupement du Cerema des Hauts-de-France et de la société suisse Particle Vision qui a été retenu pour leur démarche innovante proposée en temps réel et à différentes altitudes.

L'objectif est de mieux cerner la qualité de l'air partout sur le territoire de la CCPMB. Pour y parvenir, dix microcapteurs ont été déployés depuis début juin en différents endroits stratégiques. Ces capteurs mesureront, pendant une durée d'un an, les particules fines (PM10, PM2.5), les

oxydes d'azote et l'ozone, permettant ainsi de répondre aux questionnements des habitants sur la qualité de l'air respiré à différentes altitudes. En complément, des prélèvements seront réalisés en été et en hiver, puis analysés pour identifier l'origine des particules fines (pots d'échappement, abrasion des pneus et des freins, chauffage au bois, industrie, etc.).

Cette initiative volontaire des élus de la CCPMB illustre leur engagement en faveur de la protection de l'environnement et de la santé des habitants. Les analyses débiteront dès le début de l'été et les résultats seront disponibles au fur et à mesure.

# LES PETITES BOUCLES BAROQUES

## Des sentiers pour découvrir **le patri**

Architecture, musique, science, art...  
Cet été, découvrez autrement l'Histoire et le patrimoine au Pays du Mont-Blanc. En famille ou entre amis, promenez-vous sur les nouveaux parcours ludiques « **Petites boucles baroques** » créés sur six communes.

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes et les communes cherchent à valoriser leur magnifique patrimoine baroque. Il existait déjà un sentier du baroque, qui chemine de Combloux aux Contamines. Mais les élus souhaitaient aussi proposer des itinéraires plus courts, adaptés à tous les âges. C'est ainsi qu'est né le projet « Les Petites Boucles Baroques » : six parcours ludiques et immersifs qui permettront de découvrir les richesses de ce patrimoine de manière accessible et familiale. Le Pays du Mont-Blanc a désiré cette approche pour offrir une expérience de visite plus amusante et interactive. Après plusieurs années de travail, ces boucles ont été créées aux Contamines-Montjoie, à Cordon, à Passy, à Praz-sur-Arly et à Saint-Gervais-les-Bains. Une dernière ouvrira en 2024 à Combloux. Chacune d'elles a son propre thème et propose des outils différents pour aider les visiteurs à découvrir les merveilles du patrimoine baroque.

Des outils ludiques originaux sont mis en place :

- / bandes dessinées pour Passy et Praz-sur-Arly,
- / livrets d'enquête et sacs d'accessoires de jeu pour Combloux, Les Contamines-Montjoie et Saint-Gervais-les-Bains,
- / jeu d'exploration numérique à télécharger pour Cordon.
- / Les aventuriers en herbe trouveront également sur le terrain du mobilier ludique, des panneaux explicatifs, une boîte à musique, un télescope ou encore des instruments de musique... chaque boucle est remplie de surprises !

### POUR VALORISER LE PATRIMOINE

Cette action de valorisation du patrimoine baroque revêt plusieurs enjeux importants. Tout d'abord, il s'agit de préserver et de mettre en valeur un patrimoine culturel et architectural riche et varié, témoignant de l'histoire et de l'identité du Pays du Mont-Blanc. Ensuite, en proposant une offre touristique innovante et ludique, cette initiative permet de diversifier l'activité touristique. Grâce au soutien de l'État, via le commissariat de Massif des Alpes, de la Région et du Département, les « Petites Boucles Baroques » sont désormais prêtes à vous accueillir tout au long de l'année.

**Que vous soyez en vacances au Pays du Mont-Blanc ou que vous souhaitiez simplement faire une sortie, les « Petites Boucles Baroques » représentent une nouvelle activité à découvrir. Alors arpentez-les pour une expérience inoubliable au Pays du Mont-Blanc !**

### LES TRÉSORS CACHÉS SE COMPLÈTENT ENTRE LES BOUCLES

En suivant les « Petites boucles Baroques », le visiteur pourra devenir un véritable enquêteur et partir à la recherche du trésor caché. Chaque circuit délivre un cadeau et, en faisant plusieurs boucles, les surprises peuvent s'assembler pour composer un jeu de société bonus !



**Infos pratiques :**  
rdv dans les offices de tourisme concernés (Combloux, Cordon, Les Contamines-Montjoie, Passy, Praz-sur-Arly, Saint Gervais-les-Bains).

LES PETITES BOUCLES BAROQUES  
Un rêve à la mesure





# moine



6

## PARCOURS PÉDESTRES

à Combloux, Les Contamines-Montjoie, Cordon, Passy, Praz-sur-Arly et Saint-Gervais-les-Bains



**2H À 3H**  
D'ACTIVITÉ PAR BOUCLE



DÈS **3 ANS**

## 6 THÉMATIQUES

ARCHITECTURE / ASTRONOMIE  
PEINTURE / CADASTRE ANCIEN  
MUSIQUE / ARTISANAT



## 6 ENQUÊTES

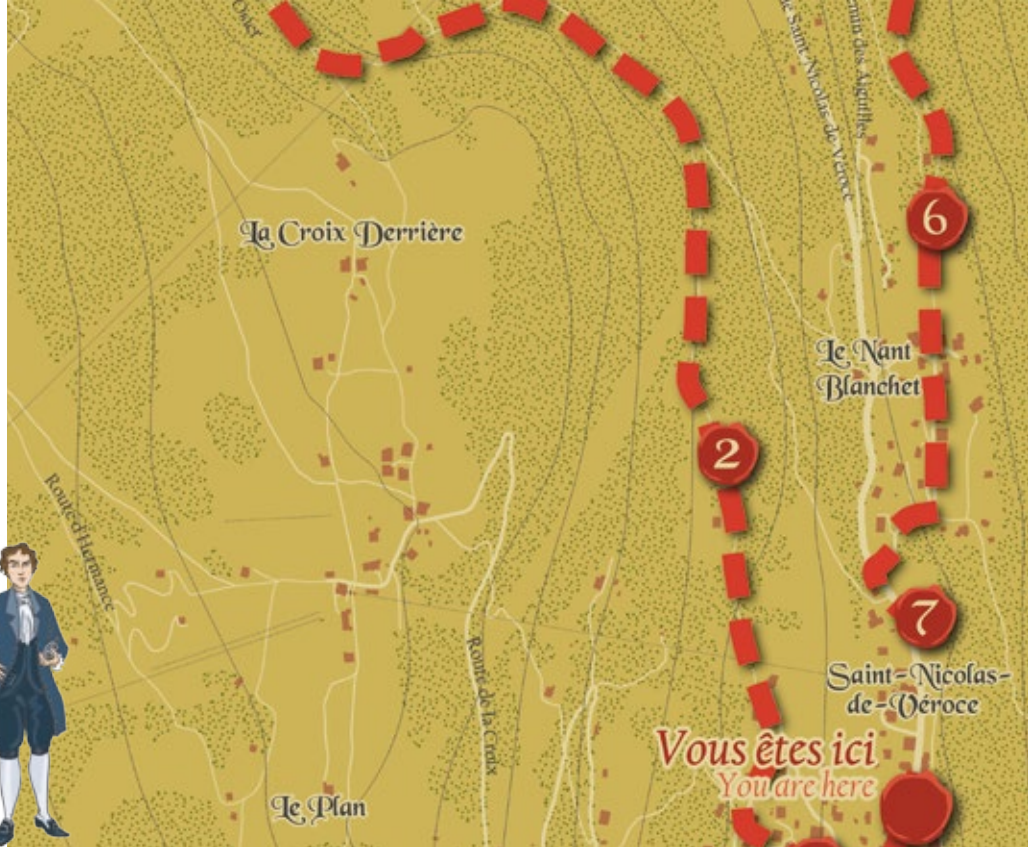
à réaliser toute l'année

Ouverture de la boucle  
« Petite musique en Alpage »  
à Combloux en 2024



QUESTIONS À ...

**YANN JACCAZ**  
VICE-PRÉSIDENT  
EN CHARGE DE  
LA CULTURE



### *Vous suivez ce dossier depuis les origines, que retiendrez-vous de cette démarche ?*

Elle a, d'abord, permis un travail collectif entre les communes. Nous avons développé des parcours qui sont complémentaires, évitant que le public ne trouve des choses qui se ressemblent d'un sentier à l'autre. C'était aussi passionnant car nous avons appris beaucoup du patrimoine des uns et des autres grâce, notamment, à l'intervention de spécialistes.

### *Quels ont été les défis que la CCPMB et les communes ont dû relever ?*

Le projet et les marchés publics étaient portés par la CCPMB. Il a donc fallu réunir toutes les parties prenantes et définir un cahier des charges correspondant aux attentes de tous. Si le travail était collégial, le résultat devait être sur mesure pour chaque sentier, ce qui n'est pas simple.

### *Comment s'est déroulé le travail avec toutes les parties prenantes ?*

C'est le résultat de l'implication d'un grand nombre de personnes : des élus et des agents des communes et de la CCPMB, des spécialistes locaux du patrimoine, des employés des offices de tourisme... Nous nous sommes aussi faits accompagner par le cabinet Teloa pour coordonner l'ensemble, avoir une cohérence, créer les fils conducteurs et les cadeaux qui se complètent. Et je n'oublie pas les auteurs et les entreprises qui ont créé les outils ludiques. La coordination et le respect des délais ont représenté un énorme challenge.

### *Pourquoi avez-vous souhaité valoriser le patrimoine baroque ?*

L'art baroque est incontournable au Pays du Mont-Blanc, à travers ses églises ou chapelles, ou encore avec son festival

de musique. Au début du projet, il était surtout question d'avoir une nouvelle approche du Sentier du Baroque. Mais, finalement, nous avons opté pour un élargissement des thèmes tout en gardant le fil conducteur du baroque. Je pense que le public va être étonné par ce qu'il va découvrir sur l'Histoire et le patrimoine local tout en s'amusant !



## VOS OUTILS POUR RANDONNER À PIED OU À VÉLO

La CCPMB réédite régulièrement des cartes de randonnée qui représentent au recto le Pays du Mont Blanc, de Sallanches à Vallorcine et au verso, un secteur plus détaillé (Belvédères du Mont-Blanc, Val Montjoie, Passy et Vallée de Chamonix). C'est l'aboutissement d'un travail de collaboration entre les services des communes, les offices de tourisme et la CCPMB.

Elle accompagne également les Vététistes en proposant une carte qui recense tous les itinéraires disponibles. Pour l'édition 2023, deux nouveaux itinéraires sont à découvrir à Passy ainsi que 3 itinéraires à vélo à assistance électrique (VAE) à Saint-Gervais-les-Bains.

Ces cartes des itinéraires de randonnée et VTT sont en vente auprès des offices de tourisme respectivement aux tarifs de 7 € et 5,50 €.

# En balade, penser à respecter les prairies et les cultures

## 1 NE PAS PIÉTINER L'HERBE

Ni à pied, ni à cheval, ni à vélo,  
pour ne pas nuire aux récoltes  
et pour préserver la biodiversité.

1

## 3 RAMASSER LES CROTTES DE CHIEN

L'herbe et le foin souillés  
mettent en danger la santé  
du bétail (ténia, néosporose).

3

## 5 NE PAS DÉRANGER OU EFFRAIER LES TROUPEAUX

Gardez vos distances et restez calmes !  
Si des chiens protègent les troupeaux :  
ralentissez et descendez de votre vélo.

5

## 7 NE PAS SE GARER N'IMPORTE OÙ

Pour ne pas gêner le passage  
des machines agricoles  
et ne pas endommager les cultures.

7

## 9 L'ESPACE NATUREL N'EST PAS À TOUT LE MONDE

Pour chaque parcelle,  
il y a un propriétaire.

9

## 2 NE PAS JETER LES DÉCHETS DANS LA NATURE

Les débris dans les fourrages  
et les canettes déchiquetées  
par les machines sont dangereux  
pour les animaux qui peuvent en mourir.

2

## 4 TENIR SON CHIEN EN LAISSE

Pour éviter de déranger les troupeaux  
et prévenir les accidents.

4

## 6 RESPECTEZ LES CLÔTURES ET REFERMEZ LES BARRIÈRES

Pour empêcher les animaux de s'échapper  
et éviter qu'ils se trouvent sur la chaussée.

6

## 8 NE PAS CUEILLIR LES FRUITS ET LES LÉGUMES

Merci de respecter les récoltes  
et le travail des familles paysannes.

8



Opération imaginée dans le cadre de la réflexion pour l'Espace Valléen Pays du Mont-Blanc 2021-2027 pour faciliter la conciliation des usages • Document non contractuel • Design graphique : Lucie Chavet - www.luciechavet.com

Retrouvez  
ces informations  
au cours de  
vos balades au Pays  
du Mont Blanc



Pays du Mont-Blanc  
communauté de communes